

La réflexion sur les enfants difficiles

16

Après ce " Quoi de neuf ? " riche et chargé, le temps de cette réflexion était beaucoup trop court. Nous poursuivrons donc ce travail lors de notre prochaine rencontre.

Premier point d'échange : prenons des précautions par rapport au travail qui sort de la classe !

Une collègue nous a raconté combien les élèves de sa classe se sont investis pour écrire des messages à un camarade malade. Elle n'a pas voulu retoucher ces messages et la maman du petit malade a violemment critiqué les fautes d'orthographe dans les écrits. Cette dame n'a en rien perçu toute la charge affective qu'ils véhiculaient. Nous vivons avec les enfants des moments très forts parfois, mais les traces qui peuvent résulter

de ces vécus ne témoignent pas forcément du contexte. Nous devons donc agir avec prudence lorsque nos interlocuteurs sont des parents ou des personnes extérieures qui ne comprennent pas la pédagogie mise en place, pour protéger les enfants qui s'investissent et qui peuvent être déstabilisés par de telles critiques.

Deuxième point d'échange : la réunion d'enfants, appelée aussi le conseil.

La question posée a été : comment se passe un conseil ?

Un article de Jean Le Gal sur les points importants du conseil en Pédagogie Freinet (annexe 3, voir page 22).

Annie et Claudine ont apporté un certain nombre d'éléments en se référant à leurs classes.

Dans les deux classes, les enfants mettent des mots dans une boîte. Ces messages constituent l'ordre du jour de la réunion. Les papiers utilisés sont de couleurs différentes selon qu'il s'agit de félicitations, de plaintes ou de propositions.

Les enfants peuvent adresser des félicitations à leurs camarades. Ces petits mots encouragent bien souvent les enfants qui ont des difficultés, autant scolaires que comportementales. Ils peuvent être donnés aux enfants concernés.

« J'ai mis un mot de félicitation à Céline pour que la maîtresse voie bien que quelquefois elle travaille calmement. »

La réunion permet de gérer les conflits de manière non-violente. Les problèmes ne sont pas traités immédiatement, après les récréés par exemple, dans l'émotion, mais ils sont déposés dans la boîte et débattus lors de la réunion. A ce moment là, le mot peut être retiré si la question s'est réglée entre temps. Les enfants font ainsi l'expérience de la prise de recul nécessaire, parfois, pour rétablir la communication.

Chaque conflit ne fait pas l'objet d'une plainte. Dans un premier temps, un petit protocole permet d'essayer de résoudre le problème soi-même :

*Si je me fais agresser, je dis « stop ».
J'essaie de discuter avec cet élève, pourquoi as-tu fait ça ?
Si je n'arrive pas à discuter, je demande de l'aide à une autre personne, ou à la classe, par le conseil.*

Dans certaines périodes, les plaintes sont nombreuses parce que les enfants sont fatigués. Elles ne se traitent pas individuellement mais regroupées par sujets : triche aux jeux, bousculade, changement de place, manque de respect...

Chaque plainte est datée et signée.

La réunion n'est pas un moment pour sanctionner, mais pour donner du sens et des idées.

Les conclusions ou décisions prises sont consignées dans un cahier qui reste à disposition dans la classe, « **le cahier du vivre ensemble** ».

Un chapitre très intéressant est consacré à ce sujet dans le livre de Martine Boncourt :

*L'autorité à l'école, mode d'emploi
Martine Boncourt, Editions ESF,
préface de Philippe Meirieu, 176 pages, 2013*

Elle y met aussi des mises en garde par rapport à des dérives possibles si le conseil n'est pas suffisamment bien pensé.

« Que se passe-t-il enfin lorsqu'on espère y trouver la solution miracle à tous les problèmes de discipline, qui ne manquent pas de se poser aujourd'hui ?

Le Conseil risque alors de n'être plus que le lieu d'un simple règlement de comptes. Il perd sa substance vitale, son pouvoir, sa force régénératrice. Il est vécu comme un moment parfois douloureux, parfois agréable, mais sans attrait réel et sans pouvoir décisionnel, sans « objets transitionnels positifs » qui placent les enfants sur le chemin de la réussite. »

Suite de l'échange sur les enfants difficiles : qui sont-ils ?

Ces enfants qui perturbent la classe et le groupe se retrouvent souvent dans deux catégories :

- **Les enfants qui sont en grande difficulté scolaire et qui ne trouvent que peu de liens avec ce qui se passe en classe.** Ils fuient et perturbent, le travail proposé étant le plus souvent hors de leur portée. Les enseignants proposent un travail adapté au moment où tout le monde fait des exercices, mais qu'en est-il lors des séances collectives, où les enfants très vifs trouvent très vite, où l'enseignant note des éléments au tableau et l'enfant en difficulté ne suit pas, se perd et décroche.

De ces élèves les enseignants disent : ils ont beaucoup de mal à rester centrés sur une tâche ; ils bougent sans arrêt, ils ne tiennent pas en place ; ils tiennent tête, ils répondent..., ils sont bavards...

On peut aussi observer des comportements très introvertis : peu de communication, enfant fermé sur lui-même.

- **Les enfants intelligents dont les difficultés se situent au niveau de savoir être, de leur angoisse par rapport à leur vie.** Ils ont un tel besoin de sécurité qu'ils testent sans arrêt l'adulte qui est en face. Ils connaissent parfaitement les règles mais essaient de voir si les adultes sont cohérents par rapport à ces règles. Ils les poussent donc à bout.

Ce sont des enfants aussi que la vie de groupe met sous pression (ils cherchent aussi leur place par rapport aux autres enfants, réclament parfois l'exclusivité de l'adulte) et des crises éclatent qui peuvent être extrêmement violentes.

Des manifestations plus importantes peuvent avoir lieu : crises, colères, bagarres, insultes.

Des comportements qui mettent les enseignants à rude épreuve. Il faut souvent intervenir physiquement pour protéger l'enfant et/ou protéger les autres.

L'enseignant peut se sentir remis en cause dans sa capacité à gérer la classe.

Un collègue nous montre une photo d'un enfant qui a « démolé » la salle de classe dans une crise de colère. Comment intervenir dans des situations extrêmes ? Avons-nous le droit de maîtriser physiquement l'enfant ?

Les éléments de réponse apportés lors de notre échange ont été les suivants :

- L'enseignant maîtrise sa propre colère et fait preuve d'empathie, c'est-à-dire qu'il tente de comprendre ce qui se passe pour l'enfant, sans pour autant l'approuver bien sûr.

- Il ne restera pas seul si possible et demandera l'aide d'un collègue.

- S'il est obligé de maîtriser physiquement l'enfant, il le fait en lui parlant : « Je vois que tu es très en colère. Je suis obligé de te tenir pour ta sécurité et celle de tes camarades. Je suis responsable de la sécurité dans cette école. »

- Après « l'incident », il est important de laisser une trace écrite de ce qui s'est passé.

Ce passage à l'écrit permet une prise de distance de la part de l'adulte et une trace des faits précis en cas de suites à cette affaire. Dans les cas les plus graves, il ne faut pas hésiter à prévenir l'inspection.

Ces enfants ont besoin d'un cadre clair et sécurisant en appui sur les règles de la classe. Ils vont souvent tester la résistance de ce cadre et il s'agit pour l'enseignant de faire preuve d'une grande cohérence. C'est parfois épuisant !

Le souci se pose aussi pour les autres enfants de la classe qui font parfois toute leur scolarité dans un climat tendu, en raison de la présence d'enfants perturbateurs. Cependant, les règles claires, la cohérence nécessaire et l'apprentissage de l'empathie vont être des éléments structurants pour tous, même pour ceux qui ne manifestent pas d'angoisse de manière spectaculaire.

L'appui sur des recherches en neurosciences pourrait sans doute nous apporter des éléments de compréhension.

A lire :

« **Pour une enfance heureuse,**
repenser l'éducation à la lumière des dernières découvertes sur le cerveau »

Dr Catherine Gueguen
Editions Robert Laffont (2014)

Nous avons abordé rapidement le problème de la sanction.

Voir les fiches de réflexion de l'école de Rixheim (annexe 5, page 25).

**Prochaine rencontre
du groupe IDEM68 :**

Le 18 avril
à l'école d'Aspach le Haut
de 14 h à 17 h

